

## Communiqué de presse

Le Lundi 18 novembre 2019

Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports, et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, font part de leur très vive émotion suite à l'effondrement d'un pont suspendu sur la RD 71, sur la commune de Mirepoix-sur-Tarn. A cette heure, on ignore encore les causes précises de l'accident.

Les ministres ont demandé le lancement immédiat d'une enquête par le Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT), qui devra tirer toutes les conséquences de ce drame.

Ce pont est géré par le département de Haute-Garonne. Ce dernier avait confié au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) la réalisation d'une inspection détaillée de l'ouvrage en 2017, qui n'a révélé aucune faille de sécurité. Une inspection visuelle réalisée par les services du département en 2018 a confirmé ce diagnostic.

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, et Laurent Nuñez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, se rendent sur place cet après-midi.

En ce qui concerne le réseau routier national non concédé, un audit externe indépendant mené en 2018 avant même le drame de l'effondrement du pont Morandi à Gênes, avait insisté sur la priorité à accorder aux ouvrages d'art. L'État maintient cette priorité pour l'ensemble du réseau routier national, et concentre depuis plusieurs années un effort important dans la surveillance, l'entretien et la réparation des ouvrages selon un cadre technique fixé par une instruction ministérielle (ITSEOA).

Ainsi, le budget d'entretien des ponts du réseau routier national non concédé sera porté de 70 millions d'euros en 2019 à 79 millions d'euros en 2020 en visant 129 millions d'euros en 2026, conformément aux recommandations de l'audit externe réalisé en 2018.

A la suite de la mission d'information sur la sécurité des ponts diligentée par le Sénat et restituée le 2 octobre dernier, l'Etat entend prendre d'autres mesures en termes de renforcement des compétences, de l'appui aux collectivités territoriales et de développement des systèmes de surveillance connectée des ponts (capteurs), afin d'appuyer les collectivités dans leur mission de suivi et de maintenance des ouvrages sur tout le territoire national.

L'Etat s'engage à apporter un appui méthodologique et technique aux collectivités, tant par le développement par CEREMA d'une doctrine adaptée à partir de celle qui s'impose aux ponts du réseau routier national, que par une assistance en termes d'ingénierie, en lien avec l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) par exemple.

L'Etat et les collectivités doivent enfin continuer à partager le diagnostic de l'état de leur patrimoine et leurs bonnes pratiques en termes d'entretien des ponts. Cette démarche doit s'inscrire dans les travaux de l'observatoire national de la route (ONR), géré par l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM).